



Le 9 octobre 2014

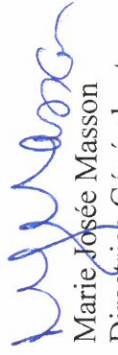
Monsieur Denis Lemelin, Président
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
377, rue Bank
Ottawa On K2P 1Y3

Objet : Résolution d'appui

Monsieur,

Veillez trouver sous ce pli, copie certifiée conforme de la résolution no 14-197
passée et adoptée à la séance régulière du Conseil Municipal, tenue le 6 octobre 2014.

Nous espérons le tout à votre entière satisfaction et vous prions de croire,
Monsieur, à nos sentiments les meilleurs.


Marie Josée Masson
Directrice Générale et
Secrétaire-Trésorière

p.j. (14-197)

Paroisse de Saint-Sulpice, 1089, rue Notre-Dame, St-Sulpice (Québec) J5W 1G1
Tél.: (450) 589-4450 • Télécopieur: (450) 589-9647
Courriel: mun-paroissestulpice@videotron.ca



Extrait du procès- verbal d'une séance ordinaire du Conseil Municipal, tenue le 6 octobre 2014 à l'Hôtel de Ville de Saint-Sulpice et à laquelle sont présents son honneur le maire Monsieur Michel Champagne

et les conseillers suivants :	Maurice Prud'homme	Simon Bédard
	Denys Spénard	Pierre Imbault
	Julie Goulet	Steve Mador

formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Marie-Josée Masson, Directrice Générale et Secrétaire-Trésorière est aussi présente.

.....
Rés. 14-197

RÉSOLUTION D'APPUI – SAUVONS POSTES CANADA – NON AUX COMPRESSION ET AUX COUPURES DE POSTES

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs ont décidé de mettre la hache dans les services postaux, en supprimant des milliers de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en fermant des bureaux de poste et en haussant les tarifs postaux de façon draconienne;

ATTENDU QU'au cours des cinq prochaines années, de 6 000 à 8 000 emplois aux postes seront éliminés et cinq millions de ménages seront privés de la livraison à domicile;

ATTENDU QUE ces compressions vont particulièrement nuire aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pratiquement pas tenu de consultations, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé

ATTENDU QUE les réductions d'heures au service à la clientèle nuisent à l'accès des services dispensés par le bureau de poste pour nos citoyens

ATTENDU QUE Postes Canada à annoncé, le 11 décembre dernier, son intention de remplacer la livraison à domicile par des boîtes postales communautaires (BPCOM)

ATTENDU QUE les BPCOM peuvent faire l'objet de vandalisme et présentent des problèmes sur le plan de la sécurité, de l'accessibilité, de la propreté des lieux, de l'enlèvement de la neige, sans compter les problèmes environnementaux qui y sont associés.

ATTENDU QU'il sera particulièrement difficile pour les aînés et les personnes ayant des limitations fonctionnelles d'aller chercher leur courrier dans une BPCOM et que ce mode de livraison pourrait nuire à leur santé et à leur sécurité et à leur capacité à vivre de manière autonome;

ENTENDU QUE la livraison à domicile est un service qui appuie les entreprises locales et les citoyens et citoyennes et, de ce fait, contribue à l'essor des collectivités;

ATTENDU QU'il y a eu très peu de consultation sur cet important changement à la livraison à domicile;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET APPUYÉ PAR Monsieur Denys Spénard

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que la Municipalité de la Paroisse de Saint-Sulpice écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires

Que La Municipalité de la Paroisse de Saint –Sulpice demande à Postes Canada de maintenir les heures d'ouverture du service à la clientèle telles que celles qui sont déjà en place puisque des réductions auraient comme impact un service inadéquat pour les citoyens

Que la Municipalité de la Paroisse de Saint-Sulpice avise la Ministre responsable de Poste Canada qu'elle souhaite le maintien et l'expansion de la livraison à domicile et demande au Gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service poste dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.